

Concertation projet LOLA de tunnel sous le Semnoz et de bus dit « à haut niveau de service » (BHNS)

## Un bilan assez sévère et des alternatives à vraiment étudier

Le département de la Haute-Savoie et le Grand Anancy ont organisé une concertation publique sur le projet LOLA (Liaisons Ouest du Lac d'Anancy), qui s'est déroulée du 17 octobre 2018 au 17 janvier 2019, et nous en remercions les élus. Un bilan de cette concertation a été établi par Isabelle Barthe, garante, et a été enrichi par un rapport technique produit par Béatrice Jarrige, experte trafic, deux personnalités indépendantes nommées par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP).

Si la garante salue "une concertation très vivante", elle souligne en revanche que celle-ci "a été conçue davantage comme un dispositif d'information descendante [...] sur un **projet a priori validé avant le démarrage de la concertation** que comme un véritable dispositif de concertation amont, qui suppose d'accepter de débattre de l'opportunité du projet." Elle ajoute que "la concertation a permis d'éclairer les maîtres d'ouvrages sur l'**acceptabilité du projet, qui est incontestablement faible**", que "des contributions individuelles très riches et détaillées ont été produites" et que "quand bien même la concertation [...] ne prétend pas à la représentativité du public qui s'exprime, il y a ici un effet de masse critique qui mérite d'être pris en considération."

Quant au projet lui-même, sa "**capacité [...] à répondre durablement aux besoins de mobilité et de respect des objectifs environnementaux reste à démontrer**". Les conclusions des rapports CNDP confirment le bien fondé des affirmations du collectif Grenelle quant à la faiblesse du projet présenté, la mise en doute de la modélisation choisie, l'ignorance du trafic induit par une nouvelle infrastructure routière, la non prise en compte des trafics saisonniers et de week-end, et l'absence d'alternatives sérieusement étudiées. Le bus dit "à haut niveau de service" (BHNS) n'est pas épargné dans la mesure où "le dossier de concertation LOLA part sur un **BHNS dont la performance est limitée** (site propre partiel et temps de parcours supérieur à la voiture) et un niveau de confort (transport debout, secousses, déversement en courbes) qui pourrait paraître décalé par rapport aux enjeux de report modal du corridor."

Pour la garante, "l'une des alternatives émergées de la concertation, **la solution tramway entre Anancy et Faverges, voire tram-train jusqu'à Albertville, a été régulièrement plébiscitée**". L'experte trafic renchérit en affirmant que "l'augmentation du trafic sur la rive ouest ouvre **une zone de pertinence pour un transport collectif performant**", que "ce projet [de tram] mériterait une analyse plus fine que le comparatif qu'a tardivement produit la maîtrise d'ouvrage", et qu'il "**pourrait être économiquement sensé [...] et les bénéfiques environnementaux importants**". Toujours sur le tram, elle relève que "du côté de l'investissement, le comparatif proposé par les maîtres d'ouvrage paraît surestimer les coûts". Et d'ajouter qu'une analyse plus fouillée "pourrait trouver sa place dans l'étude tramway sur le périmètre de l'agglomération que les élus du Grand Anancy ont souhaité à l'unanimité le 8 février dernier."

Ces bilans de la CNDP sont disponibles sur le site officiel LOLA à la page : <https://liaisonsouest-lacannecy.fr/documentation/bilans>. En première approche on peut lire l'avis de la garante et ses recommandations sur le « Bilan de la garante désignée par la CNDP » pages 24 à 27, et la « Mission d'expertise sur les trafics de LOLA - note de synthèse ».

Le collectif Grenelle estime que le projet LOLA ne peut rester en l'état au vu des enseignements de la concertation publique. Trop de temps a été perdu. Nous demandons aux élus de reprendre le dossier sur la base des recommandations formulées par la CNDP, et notamment d'élargir le périmètre de l'étude tramway à la rive Ouest du lac, voire à la liaison Anancy-Albertville. Une note d'expertise du Grenelle en a confirmé la faisabilité et la compétitivité économique (disponible ici : <https://grenelleannecy.net/2019/03/24/reactivation-de-la-desserte-ferroviaire-dalbertville-a-annecy>). Le collectif restera très mobilisé pour que ces bilans soient pris en compte.

Grenelle des transports et de la qualité de l'air du bassin annécien, 19 rue Sommeiller, 74000 Anancy

Site Internet : <http://grenelleannecy.net>, courriel : [grenelleannecy@gmail.com](mailto:grenelleannecy@gmail.com)

